



# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## Port-Cartier dévoile sa Politique des aînés

**Port-Cartier, le 22 février 2017** – En janvier 2015, la Ville de Port-Cartier s'engageait auprès du ministère de la Famille dans une démarche Municipalité amies des aînés (MADA), visant le développement d'un milieu de vie ouvert et mieux adapté à ses citoyens aînés. Après plus de deux années de travail, c'est avec fierté qu'elle présente, en collaboration avec le Comité de pilotage MADA, sa toute première Politique municipale des aînés, ainsi que son plan d'action 2017-2021.

L'événement s'est déroulé à Port-Cartier, devant plus de 80 convives. Citoyens aînés, élus, représentants de l'administration municipale, organismes et partenaires locaux, ayant pour la plupart pris part au processus de consultation et d'élaboration, ont pu constater le fruit de ces travaux.

### À l'image du milieu

Concrètement, sept orientations ont été privilégiées, soit l'habitation, la mobilité, la communication, les saines habitudes, l'esprit de communauté, la valorisation et la sécurité. Chacune présente des objectifs bien définis et une série d'actions concrètes, collés aux préoccupations du milieu.

En effet, entre avril 2015 et janvier 2016, un vaste exercice de concertation a été réalisé sur l'ensemble du territoire port-cartois. Au total, plus de 160 personnes aînées ont été consultées par groupes ciblés, entrevues individuelles ou sondages. Les organismes, instances et intervenants du milieu concernés par les questions aînées ont aussi été mis à contribution.

*« Il s'agissait d'un facteur indéniable de succès, insiste la conseillère municipale responsable des questions aînées, madame Marie Corbey. Tout au long du processus, nous nous sommes fait un point d'honneur d'être à l'écoute et d'aller à la rencontre des aînés. Ces entretiens ont été riches et les outils qui en résultent sont non seulement arrimés aux initiatives du milieu, mais viennent les bonifier grâce à des projets inclusifs et créatifs. Nous sommes persuadés que les impacts seront positifs. »*

### Se rassembler autour d'un défi collectif

Pour la mairesse de Port-Cartier, madame Violaine Doyle, emboîter le pas aux initiatives structurantes telles que la démarche MADA apparaissait essentiel : *« Avec les défis démographiques majeurs qui nous attendent, les aînés représentent plus que jamais une force vive dans nos milieux. Les actions dévoilées aujourd'hui témoignent de la volonté de la Ville de Port-Cartier de reconnaître et de célébrer cette force. Nous sommes par ailleurs convaincus qu'une municipalité qui investit pour ses aînés se donne les outils pour devenir un meilleur milieu de vie pour tous. C'est donc un défi que nous devons relever collectivement. »*

Madame Doyle souligne l'engagement et le travail accompli par les membres du comité de pilotage MADA et remercie tous les citoyens et partenaires qui ont pris part à cet exercice d'envergure.

### Reconnaissance Municipalité amie des aînés (MADA)

Décernée par le ministère de la Famille du Québec, la reconnaissance MADA souligne la qualité de la démarche entreprise par une municipalité pour permettre aux personnes aînées de vieillir sainement, tout en restant actives et impliquées dans leur communauté. Au moment d'écrire ces lignes, la Ville de Port-Cartier en était aux toutes dernières étapes pour l'obtention de cette certification.

La Ville de Port-Cartier a bénéficié de la participation financière du Ministère de la Famille et du soutien du Carrefour action municipale et famille dans la réalisation de cette démarche.

La Politique des aînés de la Ville de Port-Cartier ainsi que le plan d'action 2017-2021 sont disponibles en ligne à [villeport-cartier.com](http://villeport-cartier.com). Pour une version papier, rendez-vous à l'hôtel de ville (40, avenue Parent) ou communiquez avec la chargée de projet MADA au 418 766-3855.